

Régie de l'énergie Demande d'intervention : Liste des sujets

Instructions

Veillez utiliser ce gabarit pour fournir les informations exigées pour chacun des sujets dont vous entendez traiter dans le dossier, et joignez-le à votre demande d'intervention.

Informations générales

Nom de la personne intéressée :

Association québécoise des consommateurs industriel
d'électricité

Numéro du dossier :

R-4127-2020

Régie de l'énergie

Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : L'impact tarifaire

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

Les mesures de soutien au développement de la production en serre sont susceptibles d'avoir un impact tarifaire affectant les consommateurs industriels.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

L'AQCIE examinera attentivement l'analyse économique qui sera soumis par le Distributeur quant à l'impact tarifaire. L'AQCIE entend également examiner les modalités d'application du tarif proposé et les modifications demandées au document Tarifs d'électricité. Elle fera part à la Régie de ses constats tirés de cet examen et des recommandations qui pourraient être appropriées afin d'éviter tout impact tarifaire négatif.

L'AQCIE s'attend à ce que cette analyse traite de l'impact spécifique de chacune des trois mesures proposées par le Distributeur, soit :

- abaisser le seuil d'admissibilité de 300 kW à 50 kW;
- élargir cette option aux serres admissibles au tarif LG ;
- étendre l'admissibilité de cette option au chauffage des espaces pour la culture de végétaux.

L'AQCIE s'attend également à ce que cette analyse permette d'identifier, d'une part, l'impact tarifaire résultant du tarif proposé à l'égard de la consommation d'électricité actuelle pour des fins d'éclairage de photosynthèse et de chauffage des espaces pour la culture de végétaux des entreprises serricoles qui seront admissibles et, d'autre part, l'impact tarifaire résultant du tarif proposé à l'égard des projections d'augmentation de la consommation d'électricité pour de telles fins. Les coûts évités de transport et de distribution ne seront pas nécessairement les mêmes pour ces deux types de consommation.

L'AQCIE considère que l'aide financière à certains types d'entreprises, au moyen de conditions tarifaires plus avantageuses, ne doit pas être financée par les tarifs applicables aux autres consommateurs d'électricité mais bien par les fonds et revenus fiscaux de l'État. Ce principe guidera les recommandations qu'elle fera, à la lumière du résultat de son analyse du dossier.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Rapport et témoignage des analystes Paul Paquin et Jocelyn B. Allard

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Régie de l'énergie Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : L'opportunité d'établir un nouveau tarif pour une durée limitée dans le temps.

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

Les mesures de soutien au développement de la production en serre sont susceptibles d'avoir un impact tarifaire affectant les consommateurs industriels.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

Sous réserve de la question de l'impact tarifaire, l'AQCIE s'interroge s'il serait plus approprié d'établir un nouveau tarif pour une période limitée dans le temps. Cela permettrait à terme d'en mesurer les impacts bénéfiques et d'évaluer s'il demeurera toujours pertinent de le reconduire, eu égard à l'évolution des conditions économiques.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Rapport et témoignage des analystes Paul Paquin et Jocelyn B. Allard

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Régie de l'énergie Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : La compétitivité du tarif proposé

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

Les mesures de soutien au développement de la production en serre sont susceptibles d'avoir un impact tarifaire affectant les consommateurs industriels.

Au décret n° 2020-1570, il est mentionné qu'il y a lieu que le nouveau tarif soit «compétitif».

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

Comment le Distributeur a évalué et conclu à la «compétitivité» du tarif proposé? Quels sont les éléments d'analyse retenus à cette fin?

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Rapport et témoignage des analystes Paul Paquin et Jocelyn B. Allard

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

[Cliquer pour ajouter d'autres sujets](#)